



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE COUBLEVIE



Postcrue de la Morge en 1897- église de voiron (Numémoris)

DES MÉANDRES AGITÉS AU CALME DU RUISSEAU...

Vous l'attendiez avec impatience, et ce ne sont pas les personnes rencontrées pour en parler qui nous contrediront. Voici donc la dernière publication pour clore notre chapitre consacré à l'eau et les syndicats privés sur notre commune.

Nous nous sommes rendu compte, au fil des parutions que le sujet consacré à l'eau revêtait un intérêt croissant pour les habitants.

Cette ressource importante mais fragile est capable de désastres gigantesques si on n'y prend garde, comme en témoigne l'inondation de la Morge en 1897.

Depuis, nous avons su dompter ces «sauts d'humeur» mais nul ne sait ce que peut nous réserver la nature...

Alors afin «d'étancher les dernières soifs» des lecteurs nous vous souhaitons une bonne lecture.

N'oubliez pas de venir nous rencontrer pour échanger lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, le dimanche 22 septembre 2024. Vous aurez tous les détails dans les prochaines semaines.

Christophe Jayet-Laraffe

L'eau, élément naturel

Les Syndicats Privés à Coublevie (2^{ème} partie)

En décembre nous avons publié la première partie des syndicats privés de Coublevie, reste à présenter ci-après les eaux Blanchet et Battier.

Syndicat des eaux Blanchet

Avant 1897, Gaspard Augustin dit **Jules Blanchet** a effectué des travaux de fouilles, de recherche et de captation d'eau au lieudit **le Chiquet** (Ancienne école du Bourg et terrains en contre bas) et en a vendu la jouissance aux différents voisins inférieurs. Ceux-ci possédaient des propriétés agricoles qui nécessitaient de l'eau pour les hommes, les bêtes et les cultures. En 1888 M. Blanchet a vendu ce terrain à M. Eugène Morel qui l'a, à son tour, cédé au **syndicat des eaux Blanchet constitué en 1907**. Ce syndicat, baptisé syndicat des eaux Blanchet assurait et assure encore aujourd'hui la gestion de ces eaux ainsi que l'entretien et la réparation des tunnels, canalisations et tous travaux.

En **1981** le Conseil Municipal votait le projet de création d'un parking de **51 places** sur le terrain du Chiquet (parking actuel de l'Eglise). Ce projet de création a fait l'objet d'une enquête d'utilité publique le validant en 1982. L'association syndicale des eaux Blanchet a de ce fait été contrainte à la vente de ce terrain, actée en 1983.

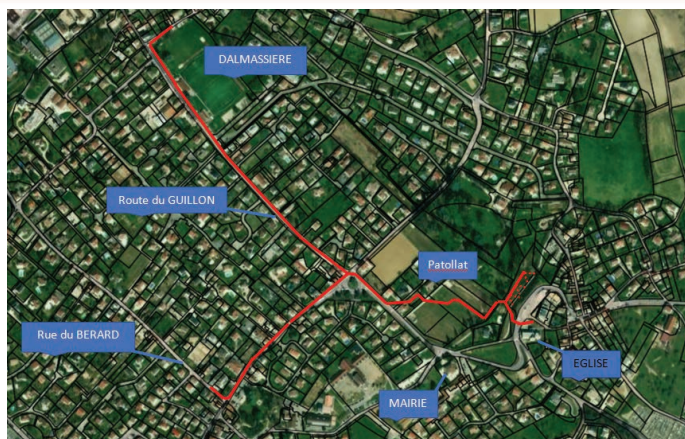
Les membres de l'association syndicale des eaux Blanchet ont appris que sur le terrain attenant à ses captages la source appelée alors « **source de l'Education Nationale** » et propriété du lycée Technique (La Nat), n'était plus utilisée par cet établissement qui bénéficiait par ailleurs d'autres ressources en eaux, plus proches et plus abondantes dépassant même leurs besoins. Après de longues et complexes négociations (lycée technique, Education Nationale, Domaines, région Rhône Alpes, Mairie de Coublevie) M. Nicollin, alors président, a obtenu en 2001 la cession au syndicat des eaux Blanchet de la jouissance des eaux de cette source ainsi que celle des ouvrages afférents (bassin de réception et les cinq drains d'amenée d'eau).

Au fil du temps ce patrimoine est constamment mis en danger par les évolutions de l'occupation des sols, les travaux routiers, les constructions des particuliers et promoteurs, les aménagements de circulation intra communale et les divers projets d'urbanisation de la commune. Ce n'est que grâce à l'engagement et la mobilisation incessante des présidents qui se sont succédés depuis 1907 ainsi que celle des membres du syndicat pour la défense de ce patrimoine que **cette source continue à exister et à desservir plus de 30 habitations**. Toute cette intense mobilisation a jusqu'alors permis de faire face aux risques et périls et de les transformer en opportunité de rénovation de la quasi-totalité de notre réseau.

(Renseignements fournis par Pierre Paillet)



Article la croix-7-8 juin 1897
(Ad38-per442-22)



Le réseau des eaux Blanchet en rouge



Le tunnel de captage (eaux Blanchet) sous le chemin piétons



Un réservoir des eaux Blanchet

Syndicat des eaux Battier (La Buisse)

Historique

M Battier domicilié au Gros Bois sur la commune de la Buisse décide de distribuer l'eau de son captage situé aux Combes de la Buisse (lieux-dits **la Touvière**) après avoir contrôlé que le débit moyen de sa source est de **240 l/min**. Pour ce faire il demande aux communes concernées un droit de passage sous les chemins existants: le chemin des Combes de la Buisse, la route du Gros Bois, le chemin de champ Chabert, la route de Champ

Chabert, le chemin de Coublevie et la route de Saint Jean de Moirans jusqu'au village. Il offre une concession à chacune des communes concernées. La prise d'eau est constituée d'un **tunnel d'une longueur de 47 mètres** parallèle à la pente et qui capte d'anciennes résurgences à une altitude de 510 mètres.

En **1898** il a commencé l'exploitation il s'en est porté garant durant les 5 premières années. A l'expiration de cette période il a formé entre les divers acquéreurs et lui une association syndicale afin de vendre le surplus d'eau non utilisé aux riverains de la conduite. **M. Eusèbe-Heurard De Fontgallant** a acheté les droits de ce surplus d'eau afin de le vendre. Il a prolongé la conduite du bois de Monteuil jusqu'aux premières maisons de Saint Jean de Moirans sur la route de la Manche.

Le **01 janvier 1913** constitution par devant notaire de « **l'association syndicale des copropriétaires des eaux Battier des Combes de la Buisse** ». L'association est propriétaire du captage, du réseau de distribution d'environ 4,5km, parcourant sous chaussée, les chemins et routes des communes de la Buisse, Coublevie et Saint Jean de Moirans. Les droits et servitudes de passage sous domaine public ont été à l'époque donnés par les communes moyennant l'attribution de litres d'eau. Ce réseau enterré à **-90cm** de moyenne comporte le long de son cheminement des citernes situées sur les domaines privé. Des vidanges, permettent le nettoyage de la canalisation majoritairement en tuyau « plymouth » et sur quelques portions encore en conduites béton. Le syndicat dessert à ce jour **33 syndicaux** (26 à la buisse, 3 à Coublevie et 4 à St Jean de Moirans). Ils sont responsables de leur réseau de distribution intérieur depuis leur prise dans leur regard. Le syndicat gère le réseau dit « conduite mère » et chaque branchement sur celle-ci jusqu'à la prise individuelle. La fourniture de l'eau de source qui est classée « non potable » fait l'objet deux fois par an d'un contrôle de qualité par un laboratoire agréé. Le résultat est communiqué aux adhérents chaque année en même temps que la convocation à l'assemblée générale ordinaire. La dite assemblée annuelle ordinaire tenue au printemps sur convocation comportant l'appel à cotisation se tient en salle de réunion de la mairie de Coublevie. Le montant des cotisations est voté à cette occasion, actuellement fixé à **30€** par an (par litre d'eau à la minute) suivant le titre de propriété de chaque adhérent. Il est précisé qu'en cas de gros travaux imprévus à mener en urgence, plus particulièrement lors de fuites débordantes sur la voie publique, il peut être procédé à un appel de fonds complémentaire. Ces sinistres sont souvent provoqués par le passage sur les chemins communaux d'engins de chantier de tonnage totalement inadaptés à la résistance des sols et revêtements. L'ensemble des mouvements de trésorerie passe par le compte de l'association, avec la seule signature de la trésorière. L'emploi des fonds perçus par les cotisations est consacré aux frais d'assurances, d'analyses du laboratoire et des travaux d'entretien du réseau (curage régulier de la conduite, travaux de réfection des tuyaux suite à des ruptures, travaux d'entretien du tunnel de captage). Les interventions des membres du bureau et celles occasionnelles de certains syndicaux restent

totalment bénévoles sans aucune indemnité financière ni compensation.

(Renseignements fournis par Gérard De Fontgallant et Jean Massot Pellet)



Le réseau des eaux Battier sur Coublevie en orange



Le réservoir des eaux Battier, chemin de Coublevie



Le bassin de la rue du 8 mai 1945 (eaux Battier)

Sources abandonnées suite à des manques d'entretien des réseaux de distribution.

La source Garanjoud

Cette source assez abondante de **10 à 15 litres par minutes**, sort en deux endroits en dessous du lotissement des Chartreux. L'eau était acheminée dans un premier réservoir en dessous de la RD128 dans le champ de noyers de M. Michallat, puis vers un deuxième à l'angle du chemin de la Margotte des petites verchères et du Gorgeat secondaire. Ensuite la canalisation descendait le long du Gorgeat secondaire en empruntant l'impasse du Thomas et rejoignait la Côte des Frères dans un réservoir. Depuis ce réservoir elle alimentait un bassin communal en haut de la montée de la Côte des Frères et un bassin privé. Ensuite elle continuait son parcours jusqu'au parc Garanjoud où elle alimentait un bassin public et un particulier.

Aujourd'hui cette eau ne dépasse pas le deuxième réservoir et va dans le Gorgeat. Pour ne pas laisser perdre ce bien légué par nos anciens, il serait possible de la récupérer en l'acheminant dans le réservoir des eaux du Thomas afin de palier à la baisse du débit des eaux de ce dernier en été.



Le réseau des eaux Garanjud en mauve



Les deux sources Garanjud

La source SNCF

La compagnie de chemin de fer de Saint Rambert à Grenoble aménage un réservoir à Voiron en 1852. Il recueille les eaux de sources provenant des Channettes et des Verchères à Coublevie afin d'alimenter les trains à vapeur. Les eaux sont drainées par un fossé à ciel ouvert jusqu'à la citerne située dans les Verchères le long du chemin des Verchères. Ensuite cette conduite traversait les terres de la Coquasse jusqu'à un réservoir de pression situé à Voissant. Puis la conduite longe la route de Vouise, traverse le lotissement de Maleyssard, le Guillon et se termine à la gare de Voiron.

Cette eau et la citerne appartiennent toujours à la S.N.C.F.



Le regard de la source SNCF dans les Verchères



Réservoir des eaux SNCF à Voissant



Tracé des eaux SNCF en mauve

dont l'administrateur de l'agence immobilière régionale réside à Chambéry.

Aujourd'hui toutes les habitations de Coublevie sont alimentées en eau potable par le réseau du Pays Voironnais. Cette eau provient majoritairement de captages situés à Saint Joseph de Rivière et Saint Etienne de Crossey. Malgré l'utilisation de cette eau communautaire, **environ 15% de la population utilisent encore l'eau gérée par les syndicats privés et sources privées** pour leurs besoins autres que leur consommation ménagère. Nous avons la chance d'avoir de bonnes réserves d'eau, entretenues depuis des années par des syndicats privés efficaces. C'est un véritable patrimoine qui doit être préservé par un suivi et entretien continu. Nous devons prendre conscience que l'eau est un bien extraordinaire aussi nous devons la protéger et éviter le gaspillage.

Crédits photos : collections privées et groupe Patrimoine
Textes : Rachel, Josette, Nicole, Gérard

